

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE**

Mercredi 15 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six le quinze avril à 18 heures 00 les membres du Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales.

Étaient présents Bruno VALIENTE, Claire OUSTAILLER, Patrice BRANDELET, Giuditta MARCO, Mireille RULLAUD, Jean-Luc MATHE, Huguette BENEGIS, Fabrice LAVALLARD, Alexandra DEFFONTIS, Guillaume VIDAL, Daniel SENIE.

Absent : aucun

Secrétaire de séance : Mireille RULLAUD

Date de convocation du conseil municipal le 10.04.2026

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents ou représentés ayant délibérés : 11

Délibération n°14-2025 15042026_14

OBJET : CALCE ENERGIE DURABLE - Désignation des membres de la commune au conseil d'administration.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°02062025_09 du 2 juin 2025, concernant approbation des statuts et la désignation des membres de la commune au conseil d'administration CALCE ENERGIE DURABLE, association créée pour regrouper et faire le lien entre les producteurs et les consommateurs de l'opération d'autoconsommation collective des 2 centrales photovoltaïques installées sur les toits des bâtiments communaux ;

En raison du renouvellement du Conseil Municipal, et pour assurer le fonctionnement de l'association CALCE ENERGIE DURABLE, il convient de désigner en sus de Mr le Maire, représentant de droit, trois nouveaux représentants de la commune au sein de l'Assemblée Générale de l'association.

Madame Claire OUSTAILLER, Monsieur Patrice BRANDELET, Monsieur Jean-Luc MATHE, présentent leur candidature pour représenter la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

Désigne au scrutin ordinaire, pour représenter la commune, en sus du Maire représentant de droit, au sein de l'Assemblée Générale de l'Association :

- **Mme Claire OUSTAILLER, adjointe au maire**
- **Monsieur Patrice BRANDELET, adjoint au maire**
- **Monsieur Jean-Luc MATHE, conseiller municipal**

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,



Le Maire - Bruno VALIENTE

